



Plaines de vacances

Projet d'accueil 2026

Commune d'Incourt - Le coup de pouce asbl

Table des matières

1. Présentation générale.....	3
2. Objectifs pédagogiques.....	4
3. Aménagements et infrastructures.....	6
4. Inscriptions – Périodes concernées	8
5. Les enfants – organisation des groupes d’enfants.....	9
6. Organisation de la journée type	10
7. Activités proposées participation des enfants & partenariats – ouverture sur l’extérieur.....	13
8. Encadrement	15
9. Encadrement et rôle de l’équipe - règles de vie et cadre éducatif	16
10.Sécurité et santé	17
11.Relation avec les familles/Communication avec les familles	17
12.Evaluation du projet	20
13.Conclusion	20

1. Présentation générale

Plaines de vacances – Incourt – Le coup de Pouce asbl

Le Coup de Pouce est une asbl agréée par l'One depuis 2007. Ce projet d'accueil est rédigé en conformité avec les recommandations et exigences de L'Office de la Naissance et de l'Enfance pour l'accueil lors des plaines de vacances d'été. La plaine s'organise grâce au soutien de la Commune et du CPAS d'Incourt ainsi que de son service jeunesse, du service d'Accueil Temps Libre et de l'Association des Parents des Ecoles d'Incourt.

Siège social : Chemin de la Carrière aux Pavés 16A – 1315 Incourt

Numéro d'entreprise : BE 0462.373.858

Police d'assurance suivantes - ETHIAS:

- ➔ Responsabilité civile générale (45.244.737)
- ➔ Responsabilité civile et accidents corporels (45.242.290)
- ➔ Accidents corporels bénévoles art 17 (45.241.427)
- ➔ Accidents du travail art17 (6.588.422)

Administrateurs délégués :

Mike Verhoeven : 0494/24.00.86 email : info@1315.be

Benoît Malevé : 0475/61.54.63 email : benoit.maleve@gmail.com

Site internet : <https://www.1315.be/>

Le Coup de Pouce asbl : 0496/41.13.13

Coordinateurs de terrains :

Denis Lenelle : 0475/71.00.59 email : denislen1@hotmail.com

Marta Moreira 0472/39.10.52 email : marta.plainesincourt@gmail.com

2. Objectifs pédagogiques

Ce projet d'accueil définit le cadre éducatif, organisationnel et pédagogique de l'accueil de loisirs durant les périodes de vacances d'été. Il vise à offrir aux enfants un espace sécurisant, bienveillant et épanouissant, favorisant leur développement global, leur autonomie et leur socialisation.

Selon de décret relatif aux centres de vacances de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Article 3. - Les centres de vacances ont pour mission de contribuer à l'encadrement, l'éducation et l'épanouissement des enfants pendant les périodes de congés scolaires.

Ils ont notamment pour objectifs de favoriser :

- 1° Le développement physique de l'enfant, selon ses capacités, par la pratique du sport, des jeux ou d'activités de plein air ;
- 2° La créativité de l'enfant, son accès et son initiation à la culture dans ses différentes dimensions, par des activités variées d'animation, d'expression, de création et de communication ;
- 3° L'intégration sociale de l'enfant, dans le respect des différences, dans un esprit de coopération et dans une approche multiculturelle ;
- 4° L'apprentissage de la citoyenneté et de la participation.

Objectifs généraux :

- Favoriser le bien-être, l'épanouissement et le respect du rythme de chacun.
- Garantir la sécurité physique, affective et morale des enfants.
- Encourager l'autonomie et la confiance en soi.
- Développer la socialisation, le vivre-ensemble et le respect des règles.
- Stimuler la curiosité, la créativité et l'expression personnelle.

Valeurs éducatives :

- Respect de l'enfant et de son individualité
- Bienveillance et écoute
- Inclusion et mixité
- Coopération et solidarité

3. Aménagements et infrastructure

Pendant les semaines du mois de juillet :

Les plaines de vacances occupent les locaux de l'école d'Opprebais offrant différents espaces propices à accueillir les enfants de 2,5 à 12 ans.

Celle-ci est composée de différentes classes maternelles et primaires avec du mobilier adapté.

Une classe avec des stores occultant sera réservée uniquement pour les enfants désirant faire la sieste.

Un réfectoire, un forum d'accueil, deux cours de récréation et un espace jardin.

Différents espaces sanitaires sont également à disposition et adaptés en fonction de l'âge des enfants.

L'école dispose également d'une salle de psychomotricité.

Les enfants se retrouvent au cœur d'un village rural permettant des sorties nature dans un cadre verdoyant.

Une yourte est également à disposition afin d'offrir des activités plus relaxantes.

Pendant la semaine du mois d'août ;

La Commune d'Incourt met à disposition un bâtiment « Espace Corlier » situé dans un site fermé au bord d'un parcours de santé, d'une plaine de jeux, d'espaces verts et de terrains de sport. Ce nouveau bâtiment permet l'accueil des enfants dans de très bonnes conditions.

Le rez-de-chaussée comprend une grande salle, une petite salle, une cuisine, 4 pièces de rangement, des sanitaires et un hall d'entrée. Le premier étage un espace équipé de baby-foot, billard, ... divers jeux, une terrasse, une salle avec stores occultant, des sanitaires, le bureau de coordination et celui des animateurs.

Le mobilier est adapté au public accueilli : chaises de maternelles, lits de sieste, matériel de psychomotricité, ...

Les différents espaces verts au sein de la Commune ;

- Balade sur la Transincourtoise
- Balade dans les champs nombreux
- Terrains de foot
- Petite plaine de jeux
- Différents parcours vélo
- Lieux de loisirs et promenade santé aux carrières d'Opprebais

4. Inscriptions – Périodes concernées

□ **via le site** <https://www.1315.be/>

□ **par téléphone** 0496/41.13.13

□ **via email** : info@1315.be

Les 3 premières semaines de juillet des vacances d'été (du 6/07 au 24/07/26)
dans les locaux de l'école d'Opprebais à Incourt - Place, 8 à 1315 Incourt

La dernière semaine du mois d'août des vacances d'été (du 17/08 au 21/08/26)
- Rural'été à l'espace Corlier à Opprebais – Incourt - Chemin de la Carrière
aux Pavés à 1315 Incourt.

Les informations concernant la plaine sont transmises par le cartable et le
bulletin d'informations trimestriel de la Commune.

Tarifs semaine en juillet :

Tarifs par semaine pour enfant dans l'entité :

1er enfant : 40€ - 2e enfant : 35€ - 3e enfant : 30€ - Suivant : 0€

Tarifs par semaine pour enfant hors entité :

1er enfant : 50€ - 2e enfant : 45€ - 3e enfant : 40€ - Suivant : 0€

Tarifs semaine Rural 'été en Août :

Tarifs par semaine pour enfant dans l'entité :

1er enfant : 75€ - 2e enfant : 65€ - 3e enfant : 60€ - Suivant : 0€

Tarifs par semaine pour enfant hors entité :

1er enfant : 85€ - 2e enfant : 75€ - 3e enfant : 70€ - Suivant : 0€

5. Les enfants - Organisation des groupes d'enfants

L'accueil des enfants est organisé selon les besoins spécifiques de chaque tranche d'âge.

Dans la mesure du possible, nous tentons également de faire plaisir aux familles afin de placer des copains dans le même groupe en fonction des affinités.

Les enfants à besoins spécifiques sont bien entendu les bienvenus dans la mesure du possible afin de garantir le meilleur accueil pour votre enfant dans les possibilités de l'infrastructure.

Les tout-petits (2,5 – 3 ans /Accueil & 1ère maternelle) → jaune

- Respect du rythme biologique (sieste, temps calmes)
- Activités courtes, ludiques et sensorielles
- Sécurisation affective et repères stables
- Jeux extérieurs/découverte de la nature

Les petits (4 – 6ans / 2ème et 3ème maternelle) → bleu

- Découverte et expérimentation
- Développement de l'autonomie progressive
- Jeux collectifs et créatifs
- Activités sportives – découvertes de différents sports
- Jeux extérieurs/découverte de la nature
-

Les grands (7 – 9 ans / 1ère, 2ème 3ème primaire) → orange

Les plus grands (10 - 12 ans / 4ème, 5ème, 6 ème primaire) → vert

- Participation aux choix d'activités
- Responsabilisation et esprit d'équipe
- Projets collectifs et activités sportives, culturelles ou artistiques
- Jeux extérieurs/découverte de la nature

6. Organisation de la journée type

- **Accueil***: temps d'accueil individualisé, échanges avec les familles.
- **Temps d'activités du matin**: activités adaptées aux groupes d'âges (animations spécifiques en collaboration avec des partenaires ou avec des animateurs ATL, bricolages, ateliers culinaires, sorties, ...).
- **Collation/Repas**: moment convivial favorisant l'autonomie (les tout-petits mangent plus tôt).

Les enfants apportent leur pique-nique de midi, une gourde et leur goûter.

Une collation saine est offerte chaque jour. Les enfants reçoivent des fruits, de l'eau, des produits laitiers, ... leur permettant une collation saine et variée pour toute la semaine.

Les animateurs veillent également à proposer des collations en tenant compte des allergies (informations demandées lors de l'inscription de l'enfant).

- **Temps calme/sieste**:
Sieste pour les tout-petits
Pour les autres: Musique douce, moment lecture, relaxation dans une classe ou dans une yourte selon l'âge et les besoins des enfants/groupe.
- **Activités de l'après-midi**: jeux, ateliers, sorties éventuelles, animations spécifiques avec des partenaires ou avec des animateurs ATL. L'accès à la yourte ou à un coin calme est également possible pour un besoin d'isolement volontaire de l'enfant.
- **Goûter**: temps de partage.
- **Départ***: transmission des informations de la journée auprès des familles.

*L'équipe d'animateurs et de la coordination met l'accent sur l'importance de la relation de confiance avec les parents afin d'échanger les informations relatives à la journée pour votre enfant.

Dans l'objectif unique du bien-être de l'enfant et de son épanouissement ainsi que pour le bon déroulement de la journée, de la semaine.

Petits 2,5 ans à 6 ans

07h30 – 09h00 : accueil
09h00 – 09h40 : activités
09h40 – 10h00 : collation
10h30 – 11h30 : activités
11h30 – 12h30 : dîner + installation sieste
12h30 – 13h30 : récréation/ jeux temps libre ou sieste
13h30 – 14h00 : activités calmes ou sieste
14h00 – 15h30 : activités
15h30 – 15h50 : goûter
16h00 – 18h00 : accueil temps libre (jusqu'à 17h le vendredi)

Grands 7 ans à 12 ans

07h30 – 09h00 : accueil
09h00 – 09h40 : activités
09h40 – 10h00: collation
10h00 – 10h30 : récréation
10h30 – 12h00 : activités
12h00 – 12h30 : dîner
12h30 – 13h30 : récréation/ jeux temps libre
13h30 – 14h00 : activités calmes/ relaxation/jeu de société
14h00 – 15h30 : activités
15h30 – 15h50 : goûter
16h00 – 18h00 : accueil temps libre (jusqu'à 17h le vendredi)

Heures d'ouverture des plaines:

Semaines en **juillet** : 7h30 - 18h à l'école d'Opprebais

Semaine en **août** : 8h00 – 18h sauf le vendredi jusque 17h à l'espace Corlier à Opprebais

Horaire d'activité des plaines:

(juillet & Août): de 9h00 à 16h00

Horaire d'accueil:

Payant → 0.50€/ chaque 30min

Matin: à partir de 07h30 jusqu'à 8h30

Soir : à partir de 16h30 jusqu'à 18h00

! pas d'accueil du soir le vendredi au mois d'août car fermeture des portes à 17H

7. Activités proposées participation des enfants & partenariats – ouverture sur l’extérieur

Les activités sont variées, adaptées à l’âge des enfants et construites autour d’un ou des thèmes hebdomadaires ou ponctuels en concertation avec le groupe d’animateurs.

L’ASBL collabore quelques fois avec des partenaires locaux afin d’enrichir un maximum les propositions éducatives et de favoriser l’ouverture culturelle aux enfants (en fonction du thème).

Comme : visite à la ferme, visite d’un apiculteur ; visite d’une céramiste ou d’un producteur local ou d’une création artisanale.

Types d’activités :

- Activités manuelles et artistiques
- Jeux d’expression et de coopération
- Activités sportives et motrices
- Activités culinaires
- Jeux libres et dirigés
- Animation parcours fléchés
- Animations lectures
- Animations spécifiques en fonction d’un thème (ex : le milieu rural)
- Découverte de la nature et de l’environnement
- Temps de détente et d’imaginaire
- Sorties culturelles

Le vendredi de la 2^{ème} semaine du mois de juillet des plaines de vacances, il y a la fête de la plaine. Les enfants qui participent aux plaines de l’année scolaire en cours sont conviés avec leur famille. C’est un moment de détente, châteaux gonflables, kicker géant (parents-enfants), barbecue, musique, danse, sports divers y sont proposés. Ces instants permettent une approche différente, plus relax entre les adultes, les enfants et les enfants avec les adultes.

Les enfants sont acteurs de leur journée/semaine et peuvent participer volontairement ou pas.

Si l'enfant ne souhaite pas participer, plusieurs solutions s'offrent à lui ;

- Soit il ne souhaite pas participer pendant et désire être spectateur pendant un moment défini jusqu'à qu'il signale lui-même son souhait de réintégrer l'activité.
- Soit l'animateur lui propose lui-même de réintégrer l'activité suite à une adaptation de l'activité afin de répondre au mieux aux besoins de l'enfant et du restant du groupe.
- Soit l'enfant se sent fatigué l'après-midi par exemple et demande de lui-même de faire une sieste (ou à la demande des parents, voir après évaluation et observation de l'animateur).
- Soit il ne souhaite pas participer à l'activité plus sportive qu'il lui est proposé et souhaite réaliser un bricolage auprès d'un autre groupe.
- Soit il souhaite changer de groupe car après évaluation, un autre copain se trouve dans un autre groupe.

8. Encadrement

L'équipe de coordination organise le séjour des enfants qui lui sont confiés dans les meilleures conditions possibles. Elle veille au bon déroulement des activités et gère le personnel d'animation.

L'équipe de coordination/responsable met à disposition, une grande variété de matériel pédagogique qui permet aux animateurs de diversifier les bricolages et les activités.

Du matériel sportif est disponible en bonne quantité (ballons de football, ballons sauteurs pour les petits, échasses, cerceaux, ...), des jeux de société, des ustensiles pour la cuisine, ...

Les coordinateurs sont également chargés de l'élaboration des documents administratifs et veillent au respect des normes d'encadrement et à la tenue du registre de présence des enfants via le portail ONE Pro.

Le personnel d'animation organise les différentes activités.

La qualification du personnel d'animation respecte également les prescriptions du décret du 17 mai 1999, à savoir 1 animateur breveté sur trois.

- 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans
- 1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans.
- Engagement d'animateurs qualifiés (brevetés ou en cours de formation à l'animation – étudiant dans un domaine de l'éducation, la pédagogie, la psychologie, ...) ; engagement de maximum 1/3 de jeunes de 16 ans sans expérience professionnelle ou qualification.

De préférence, engagement d'animateurs résidant dans l'entité : impliquer les jeunes dans la vie du village.

Du personnel qualifié de l'équipe ATL de la Commune d'Incourt.

9. Encadrement et rôle de l'équipe - règles de vie et cadre éducatif

L'équipe pédagogique assure :

- La sécurité et bien-être des enfants
- La mise en place des activités des manière responsable et autonome
- L'accompagnement individualisé
- L'écoute et le dialogue avec les familles

Des temps de réunion hebdomadaire et de régulation sont prévus avant les plaines, pendant et après afin d'assurer la cohérence pédagogique.

Les règles de vie sont expliquées aux enfants et adaptées à leur âge.

Au-delà de cette explication, les animateurs co-construisent les règles de vie avec les enfants en début de plaines. Par le biais de la création d'une charte de vie commune, les enfants deviennent acteurs de leur cadre de vie. Cette démarche de participation active favorise leur implication, leur compréhension du vivre ensemble et leur autonomie.

Les règles de base reposent sur le respect, l'écoute et la bienveillance. L'équipe privilégie une approche éducative, basée sur la médiation et le dialogue.

10. Sécurité et santé

Respect des normes + protocoles sanitaires et d'hygiène.

La plaine possède plusieurs boîtes de secours ce qui permet d'en emporter lors d'activités extérieures. Ainsi qu'un guide avec des conseils de soins.

L'animateur consulte la fiche santé des enfants afin de répondre au mieux à leurs besoins. Les plaies sont nettoyées à l'eau et chaque douleur est prise en compte.

En cas d'accident, l'animateur ayant l'enfant en charge préviendra immédiatement le coordinateur qui se rendra sur les lieux et jugera s'il est nécessaire de prévenir un médecin ou les parents.

11. Relation avec les familles/Communication avec les familles

L'accueil des enfants et de leurs parents se fera dans l'esprit de convivialité propre à l'approche rurale de notre commune.

Les familles sont des partenaires essentiels.

- Accueil et transmission au quotidien
- Information claires sur le fonctionnement par des affichages
- Ecoute des attentes et des besoins de chacun
- Partage aux parents de quelques photos de la semaine de plaines de vacances exclusivement avec leur accord.

Il existe de nombreux canaux de communication différents mis en place pour annoncer chaque événement.

Nous invitons les parents à suivre les différentes newsletters;

- Le groupe privé sur Facebook - Plaines Incourt



- La page de la Commune d'Incourt sur Facebook



- La page du service jeunesse - Service Jeunesse d'Incourt



- La page ATL - Accueil Temps Libre Incourt



Le bulletin d'informations communal trimestriel « Bonjour Incourt », distribué en toute-boite à tous les habitants de la commune et intègre également toutes les informations pratiques concernant les plaines.

Les modalités d'inscription aux plaines et aux stages sont diffusées, via le site www.1315.be - Le coup de pouce asbl, ainsi qu'à l'ensemble des parents ayant leurs enfants inscrits dans l'une des écoles de la commune d'Incourt.

12. Evaluation du projet

Une évaluation est réalisée à la fin de chaque période de vacances afin d'ajuster ou améliorer continuellement la qualité d'accueil des plaines de vacances ;

- Retour de l'équipe d'animation au quotidien
- Observation du bien-être des enfants par l'équipe d'animation et de coordination
- Echanges avec les familles

13. Conclusion

Ce projet d'accueil vise à offrir aux enfants des plaines de vacances riches en découvertes, relaxantes, remplies de plaisirs dans un cadre sécurisant et bienveillant, favorisant leur développement et leur épanouissement.

Ce projet est évolutif et adaptable selon les besoins du public et des demandes ou besoins des familles.